

Termes de référence

Élaboration d'un manuel de formation et d'un programme de cours en ligne visant à permettre aux jeunes avocats d'adopter des normes éthiques et exemptes de corruption

1) À propos de l'Union panafricaine des avocats (PALU)

L'Union panafricaine des avocats (PALU) est un forum associatif continental regroupant des avocats et des ordres d'avocats africains. Elle a été fondée en 2002 par des responsables de barreaux et d'éminents avocats africains dans le but de refléter les aspirations et les préoccupations des populations africaines et de défendre leurs intérêts communs. PALU rassemble les cinq associations régionales d'avocats du continent, plus de cinquante-quatre (54) associations nationales d'avocats et plus de mille avocats en Afrique et dans la Diaspora, œuvrant de concert pour promouvoir le droit et la profession juridique, l'état de droit, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et des peuples et le développement socio-économique du continent africain.

Pour réaliser l'objectif d'une Afrique unie, juste et prospère, fondée sur l'État de droit et la bonne gouvernance, PALU a adopté trois domaines thématiques fondamentaux, à savoir le développement institutionnel, le développement de la profession juridique, ainsi que l'État de droit et la bonne gouvernance.

La présente mission de consultance s'inscrit dans le cadre de l'objectif stratégique du thème "**État de droit et bonne gouvernance**", qui consiste à renforcer les normes d'adhésion à l'État de droit et à la bonne gouvernance en Afrique. Nous concevons et mettons en œuvre des programmes qui catalysent le développement et la pratique du droit international africain ; établissent une pratique autour du droit, de la paix et de la sécurité en Afrique ; plaident pour la promotion et la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique ; et défendent la démocratie, les élections et la gouvernance en vue de garantir plus d'intégrité au niveau de la gouvernance économique de l'Afrique.

2) Contexte du projet

Grâce à son Initiative des avocats africains sur le respect des normes dans les relations d'affaires, PALU a élaboré et adopté le Code d'éthique des juristes d'Afrique sur le respect des normes anti-corruption et professionnelles, qui a été distribué à toutes les associations d'avocats en Afrique. Ce code a été divulgué lors de quatre séminaires de formation régionaux destinés aux avocats des secteurs privé et public travaillant principalement dans le secteur de l'énergie, et lors de deux conférences continentales des associations régionales et nationales d'avocats en Afrique. Au total, 39 associations d'avocats africains et 220 avocats à titre individuel ont participé à cet exercice, ce qui en fait l'effort de sensibilisation continental le plus étendu à l'égard de la profession juridique. Le Code d'éthique a été formellement adopté le 8 juillet 2017 par l'Assemblée générale de PALU.

L'élaboration d'un Code uniforme pour tous les avocats d'Afrique a été, à l'évidence, un processus complexe. Il fallait tenir compte de la diversité des traditions juridiques en Afrique et des différences dans la gestion des pratiques juridiques. Il fallait également s'assurer que tous les points de vue étaient pris en compte dans le Code.

Malgré l'adoption d'un Code d'éthique continental, les avocats africains n'ont pas encore fait montre des valeurs morales nécessaires pour leur rôle dans la lutte contre la corruption. Les associations d'avocats doivent être dotées des moyens de mettre en œuvre un changement durable, en commençant par former une nouvelle génération d'avocats respectueux de l'éthique. Ce projet vise donc à institutionnaliser les programmes des associations d'avocats et des facultés de droit concernant la lutte contre la corruption et le respect des normes afin d'atteindre efficacement les futurs avocats dès leur entrée dans la profession, en défendant la culture de la lutte contre la corruption et du respect des normes pour tout avocat moderne.

Ainsi, en inculquant aux futurs avocats qui entrent dans la profession les normes éthiques les plus élevées, la profession juridique sera mieux placée pour renforcer le respect des normes éthiques les plus élevées dans le secteur juridique afin de contribuer à un changement durable dans la conduite des relations commerciales en Afrique.

3) Description de la mission

PALU recherche un consultant expérimenté et spécialisé pour l'aider à élaborer un manuel de formation à l'usage des associations d'avocats et des facultés de droit, dans le cadre de l'accomplissement de son mandat décrit ci-dessus, et pour produire un programme d'études en ligne qu'elle utilisera pour offrir un séminaire accrédité de formation juridique continue (CLE).

Pour élaborer le manuel de formation, le consultant entreprendra les tâches spécifiques suivantes :

- i. Définir la portée, la structure et les éléments de base du manuel de formation, notamment en ce qui concerne les lois et les normes applicables ;
- ii. Développer les modules de formation à utiliser pour former les avocats à l'application systématique des normes éthiques et exemptes de corruption ;
- iii. Sans aucune limitation de l'objet final, et en coordination avec le responsable de PALU, développer les modules suivants à inclure dans le manuel de formation :
 - a. Un cadre juridique de l'UA et des CER pour combattre et prévenir la corruption en Afrique.
 - b. La prévention de la corruption par le biais des meilleures pratiques internationales en matière de gestion des cabinets d'avocats, et les recours disponibles pour les avocats ; le respect des règles fiscales et de lutte contre le blanchiment d'argent, et ses implications sur les engagements de diligence raisonnable des avocats.
 - c. Une présentation générale du Code d'éthique des juristes d'Afrique sur le respect des normes anti-corruption et professionnelles et sa pertinence pour la profession juridique en Afrique.

- iv. L'identification d'éventuels domaines supplémentaires de collaboration entre les associations d'avocats et PALU, sur la base du protocole d'accord entre PALU et les associations d'avocats sur le Code d'éthique.
- v. L'organisation d'une série de discussions/réunions virtuelles en groupe avec le Secrétariat de PALU, les associations d'avocats, le comité d'experts et les parties prenantes.
- vi. L'organisation de réunions de validation pour présenter le manuel de formation aux associations d'avocats, au Secrétariat de PALU, au comité d'experts et aux parties prenantes du secteur juridique.

4) Prestations et délais

Le consultant/expert est appelé à réaliser les prestations suivantes :

- i. Manuel de formation, contenant les modules requis et convenus, conformément à la première réunion de préparation ;
- ii. Rapport de fin de mission.

La durée de la mission est de 36 jours ouvrables au total et inclut une première réunion préparatoire avec le Secrétariat de PALU, des recherches en ligne, l'élaboration du manuel de formation, des discussions virtuelles en groupe avec le secrétariat de PALU, l'association des avocats et les parties prenantes, une réunion de validation virtuelle et une réunion de clôture avec le Secrétariat de PALU. La mission débutera le 17 mai 2021.

5) Profil des experts

PALU cherche un expert connaissant les mécanismes de lutte contre la corruption et les pratiques relatives au respect des normes dans la profession juridique.

Les qualifications et l'expérience professionnelle souhaitées sont les suivantes : -

- i. Une maîtrise en droit au minimum ;
- ii. Un minimum de 10 années d'expérience professionnelle postuniversitaire avérée en matière de rédaction.
- iii. Une connaissance approfondie des instruments juridiques internationaux, régionaux et sous-régionaux existants, des politiques et des meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption ;
- iv. De solides compétences interpersonnelles et capacité à travailler en équipe dans un esprit de concertation et de collaboration ;
- v. De solides compétences en matière de communication (écrite et verbale) et d'établissement de rapports ; et,
- vi. La maîtrise de l'anglais. La connaissance du français serait un atout.

Les candidatures qui répondent aux critères énoncés ci-dessus doivent être soumises par courrier électronique à secretariat@lawyersofafrica.org au plus tard le 4 mai 2021, à 17 heures. Les dossiers de candidature doivent comprendre les informations suivantes : -

- i. Une proposition de méthodologie
- ii. Un plan de travail détaillé avec des échéances ;
- iii. Une proposition financière indiquant les honoraires pour la consultance ;
- iv. Le profil détaillé du candidat ainsi que son expérience antérieure ;
- v. Au moins un exemplaire du rapport d'une mission similaire achevée.

Les références doivent être disponibles sur demande. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. PALU est un employeur qui respecte l'égalité des chances et encourage les candidatures des femmes et des minorités. Toutes les candidatures seront traitées de manière strictement confidentielle.